



Compte rendu de la reconvoation du CSAL du 10/03/25 de la DI PACA Corse

Le Directeur Interrégional nous reconvoque en CSAL suite au précédent vote **CONTRE** unanime des Organisations Syndicales de la DI PACA Corse sur le **projet de fusion du bureau de douane et du service VITI-CI d'Avignon.**

Nos remarques préalables ont été prises en compte et ont permis de modifier les documents de travail afin d'obtenir certaines garanties.

En préambule, le DI nous informe que la prime du chef de service de ce bureau, une fois fusionné, ne sera pas augmentée car il faut que l'effectif de référence soit supérieur à 25 agents, pas de chance (ou heureux hasard), le bureau est calibré dorénavant à 24 agents !

Pour calmer les esprits, le DI a obtenu gain de cause auprès de la DG et les 2 adjoints conserveront bien leurs primes, ce qui contentera les OS... ou pas !

Le DI évoquera la charge de travail (estimée à 0,4 ETPT) relative aux remboursements taxis qui disparaîtra totalement en 2026 avec le Transfert des Missions Fiscales ce qui permettra à la collègue du pôle soutien (dédouanement) de gérer les 2 structures.

Les représentants du SNAD-CGT auraient apprécié que l'évaluation de la charge de travail que la collègue récupère après la fusion soit mentionnée mais la DR d'Aix-en-Provence tente de nous rassurer en nous disant que ce sera marginal... à suivre de près donc !

Autre sujet épineux abordé par le DI : les horaires de travail seront inclus sur une plage horaire plus large : **07h30 12h00 12h45 17h30**

C'était une demande forte des représentants du SNAD-CGT afin que les collègues du service VITI-CI ne soient pas lésés suite à la fusion et que cette amplitude bénéficie également aux collègues du bureau de douane.

Un Groupe de Travail ultérieur relatif aux heures supplémentaires et à leur récupération sera organisé par le DI en lien avec la nouvelle cheffe RH, Mme PERON.

Nous, élus du SNAD CGT, demandons à ce que la fusion soit effective après ce groupe de travail ce à quoi le DI refuse d'emblée puis accepte ensuite de desserrer éventuellement le calendrier dit « prévisionnel » avec une date cible de la fusion au 1^{er} juin 2025.

Nous serons alors vigilants afin que ce GT se tienne rapidement pour rétablir de l'ordre dans les cotes de service de l'interrégion.

Enfin, après avoir évoqué nos craintes sur l'avenir incertain d'un point de vue immobilier du bureau d'Avignon, le DI nous confirme avoir renouvelé le bail avec la CCI pour une durée de 3 ans. C'est déjà ça de gagner mais nous continuerons d'être vigilants aussi à ce propos.

Le DI demande alors d'approuver ou non la fusion du bureau de douane et du service VITI-CI d'Avignon ? Vote **CONTRE** à la majorité des OS sauf l'UNSA qui s'abstient.

Le DI pensait clore ce CSAL rapidement mais de nombreuses questions diverses ont émergé et nous vous en faisons un bref résumé :

Les Travaux du H17 : le DI s'engage à obtenir auprès du GPMM (Mme Amal LOUIS) le calendrier des travaux, leur ampleur, des précisions sur les nuisances pendant et après les travaux. Il s'agit en effet d'évaluer les impacts à venir sur le fonctionnement du bureau. L'ISST a été saisi en ce sens (Olivier BASUYAUX ISST de Nice qui fait l'intérim pour les Bouches du Rhône)
Sont également à l'étude des solutions de relogement temporaires voire définitifs pour le bureau de Marseille Port.

Le SMBI : Le DI se déplace à la DG cette semaine pour connaître les avancées sur l'ACF piéton.
Concernant le lieu de stockage de la camionetta, le GPMM a écrit que le Hangar 25 n'existait plus !

Suite à notre étonnement de ne pas voir les agents mutés dans les services particuliers de la DI à la **présentation des OS** le 3 mars dernier, la cheffe RH nous avoue que c'est un « raté » et qu'au prochain tour de mutation, l'erreur sera rectifiée.

Les représentants du SNAD-CGT relance le projet du DI de transformer l'**EMC Anti-explosifs**, malheureusement sous exploité en douane, ce qui permettrait à la collègue de la BSE de Port Saint-Louis de se recycler dans la spécialité Anti-Stupéfiants. Le DI est d'accord pour l'inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CSAL après validation de la DG.

Concernant la **DR de Corse**, le DI nous annonce l'arrivée prochaine d'un Paris Spécial pour occuper le poste d'**adjoint à la Directrice Régionale**.

Par ailleurs, après le départ soudain de la **correspondante sociale** en place depuis seulement 10 mois, une nouvelle enquête va être diffusée pour recruter son ou sa successeur(e). Il semblerait qu'une véritable malédiction pèse sur ce poste, le ou la 5ème en 7 ans! L'Administration devrait se poser les bonnes questions, de notre côté nous avons les réponses à ces départs précipités.

Le SNAD-CGT a souhaité rétablir la vérité sur les chiffres des **droits de port récoltés pour la Corse**, qui s'élèvent au final à environ 10 millions d'euros et non 800 000 euros comme annoncé par erreur au dernier CSAL du mois de février 2025.

Nous avons ensuite fait un point sur le dossier d'un **collègue restructuré de la BRR**, le DI s'est engagé à évoquer sa situation particulière lors de sa prochaine réunion avec le DG le 11/03/25. Nous attendons son retour.

Enfin, nous avons alerté encore une fois le DI sur la **situation très tendue du bureau d'Ajaccio port** en raison des relations verticales exacerbées tenues avec la division.

En effet, ce bureau est malmené depuis des années, malgré une restructuration subie en 2022 (transfert des missions fiscales), suivie d'une réorganisation en 2024.

Avec des agents RQTH, et des représentants du personnel possédant plusieurs mandats syndicaux, la charge de travail du bureau a été mal évaluée au regard des effectifs réels. Même si ces problèmes sont évoqués et dénoncés de manière régulière depuis fort longtemps, la hiérarchie ne tient pas compte de ces derniers et fait comme si la situation était normale.

Une fois de plus les agents du bureau viennent de relater leur désarroi et ce climat de pression dans le cahier hygiène et sécurité dont la copie a été remise ce 10/03/25 au DI, une intervention à la Formation Spécialisée de Service de Corse suivra..

Les agents ne demandent qu'à travailler dans un climat serein, respectueux et réaliste au regard de l'effectif. À ce titre, nous informons le DI que nous resterons vigilants à ce que ces agents ne subissent aucune représaille.

Pour la **DR de Nice**, le feuilleton des **travaux d'extension du T2 de l'aéroport de Nice** (avec plus de 4 millions de passagers supplémentaires attendus) évolue au gré des humeurs de son gestionnaire, qui a annoncé brutalement ne pas avoir d'argent à consacrer pour l'amélioration des conditions d'installation de la BSE. Le DI nous a affirmé ne pas accepter un tel diktat et avoir saisi immédiatement le Préfet des Alpes maritimes. Notre administration dispose de suffisamment de leviers pour obliger les acteurs récalcitrants à retrouver le sens des réalités ! Du moins nous pouvons l'espérer.

Comme cela se murmurait en off depuis quelque temps déjà, le fameux Sommet des Nations Unies sur les Océans, qui se tiendra courant juin sur le port de Nice impactera de manière significative les services douaniers installés à proximité.

Il est donc prévu de déménager temporairement (pendant 4 semaines) les locaux de la douane de Nice Port, qui regroupent le service de la garantie, la BSI de Nice, la garde-côtes, la DOD et l'ONAF ; le bâtiment sera en effet inaccessible sur la période car réquisitionné au profit de l'organisation du sommet.

Des projets de repli sont en cours de réflexion pour accueillir, notamment au sein des bureaux de la direction, les collègues concernés afin ces « premiers migrants climatiques temporaires » puissent poursuivre leurs missions dans des conditions acceptables. Nous y serons attentifs.

Le déménagement de la DOD est encore à l'arbitrage au niveau de la DG afin que ce service puisse conserver exceptionnellement ses locaux.

Tous ces aménagements seront étudiés prochainement en Formation Spécialisée de Service de Nice.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants locaux pour obtenir des informations complémentaires

Vos élus du SNAD-CGT de la DI PACA Corse

Julie RICHAUD
Marielle CHEVALIER-FRANCHI
Gérard VINCENT